

#05  
2025

\* BULLETIN MUNICIPAL D'HERMANVILLE-SUR-MER



## - Sommaire -

Les dossiers en cours -----	p.4-8
Des séniors toujours actifs ! -----	p.9
Informations diverses -----	p.10-11
Zoom sur la rentrée scolaire -----	p.12-13
Environnement -----	p.14-17
Actualités de la médiathèque -----	p.18
Culture, animations et patrimoine -----	p.19-22
Activités physiques et sportives -----	p.23-24
Des nouvelles des associations -----	p.25-27
Maison des jeunes et de la culture intercommunale -----	p.28
Jardichaut / Dernière minute... -----	p.29
Caen la mer -----	p.30-31
Toponymie d'Hermanville -----	p.32-33
État-civil -----	p.34
Agenda -----	p.35



🏠 - 144, Grande rue  
☎ - **02 31 36 18 00**  
✉ - [accueil@hermanville-sur-mer.fr](mailto:accueil@hermanville-sur-mer.fr)  
🌐 - [www.hermanvillesurmer.fr](http://www.hermanvillesurmer.fr)

**AIRIE D'HERMANVILLE-SUR-MER**

---

**Directeur de la publication :** Pierre Schmit  **Rédacteur en chef :** Emmanuelle Jardin-Payet  
**Coordination et conception :** Aline Vincent  **Rédactrice associée :** Christelle Cocquet  
 **Crédits photos :** mairie - Pascal Mallet  **Impression :** Imprimerie Caen Repro.  
Couverture : Germain Peronne.

-  *Ne pas jeter sur la voie publique* -

---

# Édito



Madame, Monsieur, chers Hermanvillais,

Décidément ce mandat ne ressemble à aucun autre. Après la pandémie, la crise énergétique et l'inflation, voici venu le temps de la dette, de la pénurie de crédits, voire de l'austérité, même s'il n'est pas de bon ton de prononcer ce mot !

Chacun aura son opinion sur la dégradation des comptes publics et beaucoup seront prompts à désigner quelques coupables idéaux de cette situation.

En réalité celle-ci n'est pas nouvelle ; voici des décennies que notre pays éprouve de réelles difficultés à équilibrer son budget et se voit obliger de recourir à l'emprunt pour satisfaire nos besoins collectifs et individuels.

La résolution de cette question, grave pour notre avenir, nécessitera immanquablement un dépassement des postures politiques et idéologiques afin d'établir les bases d'un projet de société viable pour notre pays. Cela dépend bien sûr du Gouvernement de François Bayrou, tout juste composé, du Parlement qui fait la loi, mais également de chaque citoyen qui doit prendre le temps de la réflexion sur ses propres attentes de la collectivité et de l'État.

Certains, y compris parmi les plus hauts personnages de l'État, ont tenté de faire des collectivités locales les boucs émissaires de la crise, les accusant d'une gestion dispendieuse et irresponsable. C'est volontairement ignorer les règles strictes qui interdisent aux collectivités de s'endetter pour financer leur fonctionnement. L'emprunt ne peut être mobilisé que pour contribuer à l'investissement : routes et voies, réhabilitation des bâtiments et espaces publics, développement des services à la population... certains résultent d'ailleurs des normes et injonctions édictées au plan national.

La situation actuelle risque de fragiliser un peu plus les communes et leurs groupements, soumis déjà depuis plusieurs années à des

restrictions budgétaires pour contribuer justement au rétablissement des finances publiques !

Pour les communes dont les ressources dépendent beaucoup de l'extérieur, le budget 2025 sera difficile à établir, obligeant à certains renoncements. À Hermanville-sur-Mer, où les recettes sont très majoritairement issues de l'impôt local donc moins soumises aux décisions externes, le budget de fonctionnement devrait s'équilibrer sans trop de contraintes grâce à la poursuite d'une gestion rigoureuse des dépenses et en préservant les services à la population.

La question sera beaucoup plus délicate en matière d'investissement, car nos moyens propres demeurent limités et nos partenaires habituels – département, région et l'État lui-même – auront des possibilités de soutien très amoindries. Si nous souhaitons garder le cap, il sera sans doute nécessaire de revisiter notre plan pluriannuel d'investissement (PPI), et de différer voire d'annuler certains projets.

Nous avons vécu une très belle année 2024, marquée notamment par le succès des manifestations organisées autour de la commémoration du Débarquement et par un agenda festif et culturel particulièrement étoffé. Elle a vu également la concrétisation de plusieurs projets souvent longtemps attendus.

Merci infiniment à tous ceux – services municipaux, associations, habitants – qui par leur investissement ont permis cette réussite. Cet engagement au service de notre collectivité et du bien commun est un véritable rayon de soleil dans la morosité ambiante. C'est lui qui nous permet de rester optimiste et d'envisager l'avenir avec un peu de sérénité.

Aussi, au nom des conseillers et des services municipaux, je souhaite à tous une très belle année, pleine de projets et de confiance en notre avenir commun.

Pierre Schmit,  
Maire d'Hermanville-sur-Mer

# LES DOSSIERS EN COURS...

**D**e la formulation de l'idée à la concrétisation, le moindre projet doit surmonter toutes sortes de difficultés réglementaires, administratives, juridiques, techniques et bien sûr financières. De fait, en dépit de la volonté de la municipalité, certains dossiers peuvent sembler ne pas progresser alors même qu'elle s'attache à aplanir les obstacles. Ce bulletin est l'occasion de faire le point sur certains d'entre eux.

## L'école de voile

À la suite de l'étude de programmation qui a permis de définir les besoins, l'élaboration du projet architectural et la maîtrise d'œuvre du projet ont été confiées, fin 2023 parmi une vingtaine de candidatures, au cabinet granvillais JVArchitectes & associés, déjà auteur de plusieurs bases nautiques dans la Manche et le Calvados. Plusieurs séances de discussion entre la commune, le club de voile utilisateur et l'architecte ont permis d'adapter au mieux le projet aux besoins, aux contraintes économiques et au souhait d'un bâtiment qualitatif pour son environnement. L'APS (avant-projet sommaire) est désormais en cours d'élaboration. C'est une étape indispensable pour le dépôt du permis de construire. Si l'idéal serait de

pouvoir engager les travaux durant l'hiver 2025, il reste cependant quelques difficultés techniques et administratives à surmonter ainsi que des études complémentaires à mener concernant les l'efficacité énergétique du bâtiment et le choix des énergies. Par ailleurs, la mise en œuvre du projet demeure suspendue à l'obtention effective des subventions sollicitées principalement auprès de l'État, de la Région et du Département ; le contexte de pénurie budgétaire et la situation politique tendue pouvant faire craindre une baisse drastique des financements annoncés jusqu'à présent. Ce qui pourrait remettre en cause la faisabilité du projet. Espérons qu'il n'en sera rien !





## Le pôle de santé

Ce projet émane des professionnels de santé qui souhaitent depuis plusieurs années se regrouper au sein d'une même entité. Ils veulent ainsi assurer une meilleure coordination de leurs pratiques au service des patients et offrir un cadre attractif pour l'installation de nouveaux praticiens. La réalisation de cet investissement privé est d'intérêt public à plus d'un titre. D'une part, implanté sur le site de l'ex-salle polyvalente, il permettra de conforter le cœur de ville et son pôle commercial. D'autre part, il assure à notre commune, proche de 3 500 habitants dont des seniors en nombre croissant chaque année, de conserver en proximité ses médecins et soignants paramédicaux qui sans cet investissement risqueraient de ne pas être remplacés ou pourraient être attirés par des environnements économiquement plus favorables. Il s'agit d'un dossier complexe dont le montage financier s'est avéré très délicat.

C'est la SEM Normandie Aménagement qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération sur l'emprise foncière que lui a cédée la commune, fin 2024, sur la base de l'estimation des Domaines. Elle construira le pôle de santé proprement dit et une douzaine de logements, équipés « seniors » qui contribuent à

l'équilibre de l'opération. Les lots médicaux seront soit acquis, soit loués par les professionnels et les logements vendus aux particuliers.

Le maître d'ouvrage réalisera l'ensemble des espaces extérieurs et la Communauté urbaine assurera le dévoiement de la rue Verte (en réalité la remise sur sa réelle position cadastrale). Compte tenu des enjeux de cette opération pour notre territoire et pour faciliter son montage financier à une époque tendue tant en termes de crédits que de coût du BTP, la commune a décidé d'acquérir l'un des 16 lots du pôle médical, celui consacré au travail collectif des professionnels. Ce qui diminuant un peu le coût du m<sup>2</sup> des autres lots permet ainsi l'adhésion au projet de l'ensemble des professionnels. La commune n'ayant pas vocation à l'avenir à conserver ce local, il sera recédé au bout de quelques années à la communauté des soignants. Le permis de construire a été déposé en décembre. Les travaux pourraient débuter à l'automne 2025 pour s'achever début 2027.

Une présentation publique du projet aura lieu à l'issue de l'instruction du permis de construire.

## L'aire de camping-cars

Ce projet engagé en 2023 n'a pu être totalement achevé que début novembre dernier, en raison de difficultés techniques et administratives pour obtenir son branchement aux réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité. Cette aire de 24 emplacements est désormais gérée par la Sté Camping-Car Park. Le prix de la nuitée est de 15, 20 € (taxe de séjour comprise). La société gestionnaire verse à la commune un loyer annuel comprenant une part forfaitaire fixe de 22 000 € ainsi qu'une part variable calculée sur le chiffre d'affaires. Ouverte à la veille du week-end du 11 novembre, cette nouvelle aire a vite trouvé sa

clientèle puisqu'elle a enregistré jusqu'à 23 entrées le dimanche soir. Ce qui tend à prouver qu'elle répond à un réel besoin. L'aire a été paysagée ; ce qui sera bien perceptible dès que les jeunes plants auront pris un peu d'ampleur. L'ouverture de l'aire permet de libérer l'emprise de la rue Verte qui verra dans quelques mois l'engagement du chantier du pôle de santé. Elle est également associée à une nouvelle réglementation de la pratique du camping et du stationnement des camping-cars sur le territoire de la commune (ci-dessous).



## Stationnement des camping-cars, caravanes et autres véhicules aménagés

L'arrêté du Maire n°2024/12/POLICE-01 du 2 décembre 2024 a précisé les règles de stationnement de ces véhicules sur le territoire de la commune

- Le camping est interdit sur les voies, parkings et espaces publics.
- Le stationnement des camping-cars, caravanes et autres véhicules aménagés est strictement interdit, quelle qu'en soit la durée, en front de mer et dans les rues et places publiques adjacentes, en raison du caractère privé de la digue, de la préservation du littoral, de la préservation de l'environnement et du patrimoine architectural du secteur.
- Toute l'année, le stationnement dit « de nuit » devra s'effectuer uniquement sur l'aire de stationnement aménagée, 24 avenue Albert Camus. Le stationnement sera donc interdit sur tout le reste du territoire de la commune à compter de 20 heures jusqu'à 8 heures le lendemain.
- Toute l'année, le stationnement « de nuit » des camping-cars, caravanes et autres véhicules aménagés sur l'aire prévue à cet effet sera payant.
- Le stationnement doit s'effectuer en respectant les règles du code de la route, du code de l'environnement et des arrêtés réglementant le stationnement sur la commune.
- Les règles de salubrité publique doivent être respectées (interdiction de déverser les eaux usées, dépôt de débris et respect de l'environnement).
- La tranquillité publique doit être respectée, les nuisances sonores, olfactives et visuelles sont interdites.
- Les utilisateurs de véhicules stockant des eaux usées pour le séjour doivent effectuer leurs opérations techniques liées à l'autonomie et à la propreté, à la borne de services mise à leur disposition située à l'aire de Hermanville-sur-Mer. L'utilisation du point d'eau du centre bourg est interdite.



## La plage et le front de mer

La démarche « Penser la digue et le front de mer autrement », engagée courant 2023 avec l'appui du programme européen Leader, arrive progressivement à son terme. Elle a permis de réaliser un état des lieux du statut complexe des espaces du front de mer et des voies qui le parcourent, des servitudes qui les grèvent ainsi que de leurs usages. L'analyse de l'action des différents acteurs privés et publics pour leur gestion a mis en avant quelques ambiguïtés dans l'exercice des compétences des parties prenantes ; ce qui suppose de mieux définir à l'avenir le rôle de chacun afin de pouvoir répondre aux enjeux naturels environnementaux, patrimoniaux et à l'évolution des usages, notamment de mobilité. Les ateliers ouverts au public et des entretiens directs avec les principaux acteurs ont nourri l'élaboration d'une proposition de schéma directeur pour l'aménagement et la gestion du littoral hermanvillais pour les deux prochaines décennies. Quelques actions participant de cette intention ont d'ores et déjà reçu en 2024 un début d'exécution avec la modernisation des toilettes de la place du Courbet et la mise en place de dispositifs permettant d'apaiser et de sécuriser le croisement des flux vélos-piétons ou piétons-voitures (place du Courbet, place de la Rosière).

Si les premières réflexions ont pu être présentées aux membres de l'Association syndicale autorisée pour la défense de la mer, lors de son assemblée générale du mois d'août, la proposition de schéma directeur fera l'objet d'une présentation publique début 2025.

Parallèlement à l'automne, la commune a adressé aux services de l'État une demande de concession d'exploitation de la plage qui appartient au domaine public maritime.

Le projet déposé, tient nécessairement compte des prescriptions environnementales strictes de l'État : protection de la faune, de la flore et des ressources marines. Il vise à conforter le caractère « familial » de la plage tout en organisant et facilitant la mixité des usages (détente, jeux, sports nautiques, pêche...). Aucune activité commerciale n'est envisagée, ni aucune implantation pérenne d'équipements hors ceux nécessaires à la surveillance et à la sécurité de la baignade. Cette concession est sollicitée pour une durée de 10 ans, prolongeable 2 ans.

La demande sera examinée par les services de l'État dans les prochains mois et sera soumise à une enquête publique de mi-août à mi-septembre 2025, en vue d'une application au 1er janvier 2026.

## Le parc municipal

L'aménagement du parc municipal, vaste espace de vie au centre de la commune se poursuit. Le « Pumtrack », complète, après le city stade, les équipements sportifs. Il rencontre depuis son ouverture l'été dernier un très vif succès intergénérationnel. La pose du mobilier (bancs, tables, espaces de convivialité) est engagée depuis novembre par les techniciens de la commune lorsque les conditions météorologiques le permettent.

Le collectif de jardiniers poursuit la structuration du jardin partagé « Jardichaut », dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale avec l'appui de la MJCI.

Outre quelques compléments de mobilier (jeux pour les plus jeunes), c'est au nord-ouest, face à la rue Albert Camus, que l'effort sera porté à partir de 2025 avec une amélioration de l'aménagement paysager. S'il reste encore à préciser, il pourrait comprendre la création d'une promenade piétonne au sein d'un nouveau verger, une mise en valeur des zones humides, voire la plantation d'un mini bosquet forestier.



# DES SÉNIORS TOUJOURS ACTIFS !

L'année 2024 restera, à coup sûr, une grande et belle année pour la Normandie mais aussi pour la commune.

Les séniors se sont évidemment retrouvés en première ligne, en participant en nombre à l'ensemble des cérémonies commémoratives du 80e anniversaire du Débarquement, assumant le devoir de mémoire et de transmission auprès des jeunes générations.

Mais ils n'en sont pas restés là. Ils ont aussi été présents lors des autres manifestations festives tels le week-end des D.Days musique en juin, les soirées thématiques ( en avril, la soirée au profit de la lutte contre l'endométriose, en novembre, le festival Alimententerre...), les animations estivales (pilates, Qi Gong, aperotrucks du jeudi soir...)

Comme chaque année, des séniors toujours au rendez-vous et impliqués, sans oublier leur indispensable contribution dans l'ensemble des associations !

De nombreuses animations ont été proposées tout au long de l'année : des ateliers tels « Alimentation bien-être» animé par Céline Tissot, une nutrition-

niste-dietéticienne, l'atelier « Bien chez Soi » avec la participation de SOLIHA, une conférence suivie de 4 séances sur la « mémoire tonique » présentée par l'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires), et le second niveau d'initiation au numérique pour les séniors déjà formés au premier l'année précédente.

Enfin, en février, le CLIC de Douvres-la-Délivrande a permis d'accueillir la gendarmerie de Ouistreham, qui, inlassablement, informe et alerte les concitoyens sur les précautions à prendre pour éviter et déjouer toutes les fraudes et arnaques, de plus en plus sophistiquées et de s'entourer d'une grande prudence et vigilance en cas de démarchage.

Outre les conseils nombreux donnés au cours de cette séance, les gendarmes encouragent les habitants à appeler la gendarmerie ou la mairie en cas de doute suite à une visite ou un appel, et recommandent surtout de ne jamais rester seul avec le problème rencontré !

En conclusion, ensemble on est toujours plus fort !



## Propositions pour 2025 :

- **Visite du Silver Appart** : Les personnes intéressées par cette immersion dans un logement complètement repensé pour s'adapter aux difficultés du quotidien, seront emmenées à Caen en janvier ou février.
- **Préparation à la retraite** : Vous êtes bientôt à la retraite ou retraité depuis peu ? «Bienvenue à la retraite» est fait pour vous ! Ces ateliers permettent aux futurs et jeunes retraités de réfléchir à leur projet de vie à la retraite en abordant les questions financières et administratives mais aussi sociales, médicales et de bien-être. C'est un temps d'échanges qui permet de répondre à toutes ces questions et de réfléchir à la manière d'organiser sa nouvelle vie.

**Ces 2 propositions sont gratuites, alors pas d'hésitation : Venez participer !**

**Contact : CCAS 02 31 36 18 01**

## Informations diverses

### Stérilisation des chats



Une convention a été signée avec 30 millions d'amis dont l'objectif est de permettre le contrôle de la reproduction des chats sauvages par leur stérilisation. La stérilisation stabilise la population et enrayer

les problèmes d'odeur d'urine et de miaulement des femelles en période de fécondité. La fondation 30 Millions d'amis a mis en place cette convention avec les mairies qui la sollicite et s'engage à régler la moitié des frais de stérilisation et d'identification par puce électronique des chats libres à hauteur des montants maximum suivants :

- 100 € pour les femelles,
- 80 € pour les mâles
- 120 € pour les femelles gestantes

L'autre moitié des frais sera à la charge de la mairie.

L'organisation des campagnes de stérilisation et d'identification des chats libres, le trappage, le transport vers le vétérinaire et la convalescence des chats sont gérés par la mairie. Les chats trapés doivent être des chats sauvages de plus de 6 mois et inapprochables qui seront ensuite relâchés sur les lieux publics de la commune. La commune propose de partir sur un potentiel de 20 chats chaque année.

### Nuisances sonores : rappel des règles

#### Horaires de tonte :

Du lundi au vendredi (jours ouvrables): de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi : De 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés : De 10h à 12h

#### Horaires pour les travaux

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sous ou sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils, des équipements ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en ce qui concerne les activités commerciales exercées dans le cadre des marchés de plein air ou en cas d'intervention urgente nécessaire pour le maintien de la sécurité des personnes et des biens.

**Les travaux bruyants**, chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sur ou sous la voie publique, sont interdits de 20 heures à 7 heures les jours ouvrables et les dimanches et jours fériés.

### Nids de frelons asiatiques

En cas de découverte de nid, contactez la mairie : 02 31 36 18 00



### Mairie Pop'In : un outil de communication, dédié aux Hermanvillais

Afin de vous tenir informés le plus rapidement possible, un outil de communication est en place depuis plusieurs années : Mairie Pop'In. Grâce à ce service, vous serez renseignés en temps réel. Vous recevrez des SMS, en nombre limité, sur des informations importantes pouvant être liées à la sécurité, aux intempéries ou aux événements de votre ville.

Pour s'inscrire : [mairiepopin.fr](http://mairiepopin.fr)

## Nouvelles toilettes place du Courbet

Le poste de secours de la place du Courbet abrite de nouvelles toilettes automatiques au service des usagers de la plage et de la place.

Cet investissement de plus de 60 000 € était nécessaire et attendu. Espérons que les usagers en prendront soin et qu'il sera respecté.



## Plantations de l'automne 2024

Le long du chemin des Hautes Sentes, la Communauté Urbaine Caen La mer, gestionnaire de l'entretien en espaces verts sur la commune, a fait abattre par une entreprise, 16 arbres diagnostiqués malades et dangereux par l'Office National des Forêts. En compensation le conseil municipal a opté pour la replantation d'une haie bocagère, sous les conseils et le financement de Caen la Mer.

Au total sur un linéaire de 340 mètres, 310 jeunes plants forestiers et 29 arbres ont été plantés par l'équipe des espaces verts de Caen la Mer.

Les arbres à l'avenir auront un développement compris entre 8 mètres et 10 mètres et les jeunes plants auront une hauteur de 3 mètres d'ici quatre ans.

Une haie bocagère de 60 mètres de longueur a également été plantée chemin du Moulin. Ce type de haie est très intéressant sur le plan de la biodiversité, tout en respectant des essences locales.

Sur divers points de la commune, d'autres plantations au nombre de 45 arbres, ont été réalisées. Le financement de la part de Caen la Mer est de 7 000 euros concernant uniquement la fourniture.

## Un nouveau distributeur de billets

La Poste a tenu sa promesse ! Après l'ouverture du relais postal commerçant à Viveco, un nouveau distributeur automatique de billets a été installé. Il se trouve désormais à gauche de la façade de l'ancienne poste et non plus à droite comme jusqu'à présent. Cette disposition permet de restituer le local à la commune dans les conditions de sécurité requises.



## Zoom sur la rentrée scolaire

Le 2 septembre dernier, la commune et l'équipe enseignante ont accueilli les élèves de l'école pour une nouvelle année scolaire 2024-2025. Les effectifs sont en légère augmentation par rapport à l'an dernier passant de 208 à 212 enfants scolarisés.

**Deux nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe pédagogique, Mmes Bonnemains et Levallois.**

**Les 212 élèves, 82 en maternelle et 130 en élémentaire sont répartis ainsi en 9 classes :**

- PS/MS de Mme JEHAN et Mme TISON : 24 élèves (15 + 9)
- PS/MS de M. DEVERE (directeur) et Mme TISON : 24 élèves (14 + 10)
- MS/GS de Mme FREUDENBERGER : 24 élèves (13 + 11)
- GS/CP de Mme GASTINEAU : 19 élèves (10 + 9)
- CP de Mme MORIN et Mme ESTHER : 24 élèves
- CE1 de Mme MEHLABI : 21 élèves
- CE1/CE2 de Mme BONNEMAINS : 24 élèves (5 + 19)
- CE2/CM1 de Mme DI FABIO : 27 élèves (13 + 14)
- CM1/CM2 de Mme LEVALLOIS : 25 élèves (6 + 19)

### Les enfants de l'école font leur cirque !

Grâce à la généreuse participation d'une hermanvillaise, aux soutiens de la commune, de l'APE, et du budget scolaire, la Compagnie de cirque *Le Gros Nez Rouge* installera son chapiteau dans le parc d'Hermanville-sur-Mer du samedi 11 au samedi 25 janvier 2025. L'ensemble des élèves de l'école bénéficiera d'une initiation aux arts du cirque sur les horaires scolaires. Les ateliers proposés aux enfants seront autour des pratiques de jonglerie, d'équilibre sur objet, d'acrobatie au sol, ainsi que du trapèze, du cerceau aérien, du tissu aérien et de l'art clownesque. L'ensemble de ces ateliers permettra d'élaborer deux spectacles ouverts aux familles, le vendredi 17 janvier pour les enfants en maternelle et le vendredi 24 janvier pour les enfants en élémentaire. Une représentation de la compagnie (places limitées) sera proposée le mardi 14 janvier 2025.



### Une deuxième garderie périscolaire pour les plus de 6 ans

La commune peut se réjouir d'accueillir de plus en plus d'enfants à l'école. Aussi, les services périscolaires voient leur fréquentation augmenter. Par conséquent, une réflexion sur les capacités et les conditions d'accueil de la garderie périscolaire a été conduite. Elle a permis d'initier une expérimentation sur la mise en place d'un second accueil de garderie périscolaire pour les 6/10 ans au sein de l'école, dans un bâtiment situé dans la cour des élémentaires.

Les enfants peuvent profiter de deux espaces adaptés à leurs tranches d'âges (un pour les maternelles et un pour les élémentaires) correspondant davantage à leurs besoins spécifiques et à leurs rythmes. Le recrutement de deux agents a été nécessaire pour garantir la pérennité de ces accueils.

Grâce à une équipe de bénévoles volontaire et engagée, les enfants peuvent aussi bénéficier d'un service d'aide aux leçons, sur inscription tout au long de l'année.



## Un nouveau marché de restauration scolaire

Suite au lancement du marché public de restauration scolaire, l'entreprise Convivio a été retenue pour une durée de 5 ans.

Il comprend, la préparation, la fourniture et la livraison en liaison froide de plats cuisinés. Les repas proposés aux enfants comportent 5 composantes :

- Une entrée,
- un plat chaud protidique principal (unique pour tous),
- un plat chaud d'accompagnement,
- un fromage ou un laitage
- un dessert.

Afin de convenir à tous les régimes alimentaires, des menus spécifiques sont proposés (végétariens, sans porc et sans viande). Le service de restauration est très fréquenté, 95% des enfants scolarisés mangent à la cantine tous les jours.

La hausse des coûts et l'inflation vont impacter les tarifs appliqués aux familles à hauteur de 1.2%. La commune finance l'ensemble des charges liées au fonctionnement du restaurant scolaire ainsi que la mise en place d'une équipe de 12 personnes pour encadrer la pause méridienne.

La restauration collective est encadrée par la loi EGAlim promulguée en 2018, complétée en 2021 par la loi Climat et Résilience. Elle prévoit plusieurs dispositions qui ont pour but d'améliorer la qualité et la durabilité des repas servis dans le cadre de la restauration collective, avec des dates d'entrée en vigueur échelonnées dans le temps. Les obligations en vigueur avant le 1er janvier 2024 concernaient les restaurants collectifs de service public et se déclinaient ainsi :

- Au moins 50% de produits durables et de qualité, dont au moins 20% de produits bio dans les

repas servis ;

- Affichage des taux en produits durables et de qualité atteints et information des convives ;
- Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de diversification des protéines pour les restaurants distribuant plus de 200 repas par jour ;
- Mise en œuvre de menus végétariens (un par semaine pour la restauration scolaire) ;
- Mise en place de règles de fréquence pour assurer la qualité nutritionnelle des repas ;
- Mise en place d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Interdiction des bouteilles d'eau en plastique.

Pour garantir le suivi, une commission de restauration scolaire se réunit 4 à 5 fois par an pour travailler sur les propositions de menus faites par le prestataire. Elle a pour but de travailler collectivement sur la mise en place de projets afin de favoriser « le bien manger ».

Composition de la commission :

- Diététicienne(e) ou un(e) nutritionniste et cuisinier(ère) du titulaire du marché
- Représentants élus de la commune
- Un représentant de parents d'élèves
- Un représentant de l'association des parents d'élèves
- La responsable du restaurant scolaire
- La coordinatrice des affaires scolaires
- La direction du groupe scolaire
- Un représentant de la MJCI

Durant ces commissions de travail, différents projets émergent notamment autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de l'éducation au goût, de la sensibilisation à l'équilibre alimentaire, du vote d'un menu par les enfants ...



# Environnement

## 1) Hermanville-sur-Mer — territoire en transition : les propositions des habitants

L'adaptation aux effets du réchauffement climatique et la lutte contre son aggravation sont des sujets régulièrement évoqués au fil des publications municipales.

**E**t pour cause, ce sujet nous concerne tous et nous avons tous notre rôle à jouer.

C'est dans ce cadre que nous avons lancé en 2024 nos travaux « Hermanville Territoire en transition ».

L'objectif, reprendre et décliner les travaux déjà mis en œuvre par Caen la Mer avec les habitants pour déterminer « notre part ».

Il s'agissait de déterminer dans les thématiques déclinées par Caen la Mer ce qui, à notre échelle hermanvillaise, habitants et collectivité, nous étions en capacité de mettre en œuvre.

Pour nous aider dans ce travail, nous avons accueilli en stage une étudiante en Master2 de l'Université de Caen chargée dans un premier temps de présenter un diagnostic environnemental de la commune puis de décliner avec un groupe de travail d'habitants les actions envisageables et leur phasage dans le temps.

Le diagnostic environnemental d'Hermanville-sur-Mer a été présenté et débattu en conseil municipal puis présenté aux habitants lors d'une réunion de concertation dans le cadre de « Ma commune et moi ». Au cours de cette rencontre, les habitants ont été invités à travailler par groupe sur les 5 thématiques de Caen la Mer — Territoire en transition.

Pour chaque thématique, ils étaient invités à proposer des actions à mettre en œuvre à l'échelle de la commune, individuellement ou collectivement et de les prioriser.

Les propositions ont ensuite été présentées au Conseil municipal.

Le plan pluri-annuel d'investissement de la commune répond en partie à ces demandes de même que le projet d'aménagement du parc ou ceux issus de la démarche participative Cofonder, signe qu'une convergence de vue existe sur ces sujets. Reste à décliner ensemble ces actions sur les 3 prochaines années.

### AXE 5

Un territoire d'expérimentation des transitions  
#Innovation #Ingéniosité #Transmission #RechercheAction #Engagement #Décloisonnement

- Mise en place de passages à hérissons et d'Éco-pâturage
- Acheter des véhicules électriques pour les services communaux
- Créer des Ateliers de concertation mobile (découverte biodiversité locale)
- Mettre en place un ramassage scolaire décarbonaté
- Aménager des habitats partagés
- Implanter des composteurs proches des logements sans jardin
- Restaurer les mares
- Verdir davantage les espaces verts

### AXE 4

Un territoire solidaire

#RessourcesLocales #ÉconomieCirculaire #ÉnergiesRenouvelables #Urbain/Rural

- Mettre en place des espaces d'échanges objets
- Communiquer sur l'habitat social
- Créer une association de covoiturage
- Mettre en place de navettes de quartier
- Organiser des réunions d'accueil des nouveaux habitants
- Continuer à accompagner les associations
- Créer un tiers-lieux
- Remettre en place la journée des sables animés
- Créer des ateliers intergénérationnels

### AXE 1

#### Un territoire plus autonome

#Inclusion #Partage #Vulnérabilité #ÉchelleHumaine

- Développer la récupération de l'eau de pluie
- Développer des jardins partagés proches lotissements
- Mettre en place une ressourcerie et un point de collecte à la déchetterie
- Recréer un marché local
- Créer un annuaire des artisans de la commune
- Relancer l'opération « au pied du mur »
- Mettre les trottoirs en herbe
- Relancer les cours de cuisine locale
- Développer les ateliers de réparation et entretien des vélos

### AXE 2

#### Un territoire sobre

#Local #Aménagement #Proximité #FaiblesÉmissionsCarbonne #Accessibilité #Simplicité

- Une rubrique permanente dans le bulletin municipal
- Des aménagements bancs – table de pique-nique
- Des liaisons douces
- Valoriser les commerces locaux sur les panneaux publicitaires de la commune
- Imposer réglementation éco-événements à chaque événements (écocups, vrac, ...)
- Créer une aire de covoiturage
- Avoir un atelier de réparation vélo fixe
- Mettre des panneaux solaires toit école
- Augmenter la fréquence de bus
- Ne pas couper les plantes au pied des murs
- Végétaliser les parkings
- Végétalisation les toits des nouveaux bâtiments
- Désimperméabiliser les nouveaux aménagements
- Créer des récupérateurs de mégots
- Louer des tentes pour les voyageurs à vélo

### AXE 3

#### Un territoire résilient

#Biodiversité #Eau #Changementclimatique #Vulnérabilités #Terre/Mer

- La Plantation de fruitiers
- La plantation des haies
- La création d'un plan d'eau espace public
- L'organisation de visites guidées des marais
- La formation d'un groupe de bénévoles pour initier les jeunes à la biodiversité
- L'Étude des programmes de restauration des cours d'eau (université)
- Des Cours de jardinage
- Des Cours de tri des déchets
- Des Ateliers de formation à l'érosion (vulgarisation scientifique)



## 2) Les actions mises en œuvre en 2024 à Hermanville-sur-Mer pour la transition écologique



En complément de la démarche engagée dans le cadre d'Hermanville-sur-Mer — Territoire en transition, plusieurs actions et investissements ont été mis en œuvre en 2024

Les écoles ont été isolées par l'extérieur afin d'améliorer le confort des élèves et des enseignants et de réduire les consommations d'énergie.

Toujours en matière d'économie d'énergie, l'éclairage des terrains de foot a été remplacé en Led, un diagnostic énergétique de la mairie a été réalisé afin de déterminer les travaux à mettre en œuvre pour une consommation plus sobre.

Une demande d'étude auprès de Caen la mer propose d'étudier l'extension du réseau de chaleur en géothermie de la Ferme à l'ensemble des bâtiments communaux.

En matière de mobilité, la commune a mis en place « Génération vélo » permettant à 3 classes de bénéficier de 10h de formation « vélo » en espace fermé et en milieu ouvert. Ce dispositif concernera toutes les classes de CM2 chaque année afin que les enfants quittent l'école en sachant rouler à vélo en toute sé-

curité. Par ailleurs, une station de réparation de vélo a été installée place du Courbet.

Des bacs à marée ont été disposés à chaque cale afin de favoriser la propreté de la plage.

Des récupérateurs d'eau de pluie ont été implantés à l'église pour les usagers du cimetière.

Nous participons au groupe de travail sur les « Haies » piloté par Caen la mer afin de promouvoir la sauvegarde des haies existantes et d'envisager un plan de replantation et d'entretien des haies.

La commune, en plus de mettre à disposition un terrain pour un jardin partagé et des jardins familiaux a voté un budget au Jardin partagé Jardichaut afin de permettre son développement.

Enfin, la commune a déposé un dossier « Territoire engagé pour la nature » afin d'amplifier son action en matière de protection de la biodiversité.



Ecole maternelle



Ecole élémentaire

### 3) Territoire engagé pour la nature

Hermanville-sur-Mer a déposé un dossier afin d'être labellisé «Territoire engagé pour la nature».

Pour cela, elle propose la mise en œuvre de 4 actions sur plusieurs années pour protéger la biodiversité avec ses habitants

- La mise en place d'un Atlas de la biodiversité pour mieux la connaître et la préserver
- L'aménagement d'un verger et d'une mini forêt dans la suite de l'aménagement du parc de la mairie avec une mise en valeur des espaces humides et une protection de leur habitat
- La création de refuge de protection des oiseaux
- L'amplification du festival Alimenterre et des démarches éco-responsables en matière d'évènementiel.



Schéma de principe d'aménagement de la partie nord-ouest du parc municipal



Bac à marée



Récupérateur d'eau - ancien cimetière

# Actualités de la médiathèque

Chaque année, l'équipe de la médiathèque Jean-François Sarasin achète de nouveaux livres pour les enfants et les adultes. Puis organise des actions culturelles avec d'autres structures du territoire : l'école, les bibliothèques de Colleville-Montgomery et de Ouistreham-Riva Bella mais aussi la MJCI-EVS et le Théâtre du Champ Exquis :

## L'année 2025 apportera son lot de nouveautés :

- Ciné-goûter surprise : en février, 1<sup>ère</sup> projection d'un film d'animation pour les petits, suivie d'un atelier ludique et d'un goûter. Le titre du dessin animé sera connu le jour de la séance.
- Jeux de société : de nouveaux jeux de société à découvrir pour jouer sur place en duo ou en groupe. Des jeux de cartes, jouet-puzzle, jeux d'adresses, jeux de mémoire...
- Festival normand : lecture, exposition, concours de dessert. Programmation en cours.
- Service BiblioRetours : le retour des livres dans n'importe quelle bibliothèque du réseau de Caen la mer.

Depuis 2011, la médiathèque adhère au Réseau de lecture publique et s'étoffe d'un service supplémentaire. Après la carte unique, le catalogue commun et la Boîte numérique (via le portail [www.bibliotheques.caenlamer.fr](http://www.bibliotheques.caenlamer.fr)) désormais les lectrices et les lecteurs pourront, courant 2025, rendre leurs livres dans n'importe quelle bibliothèque de Caen la mer : une navette passera chaque semaine apporter les livres d'Hermanville-sur-Mer et récupérer ceux à rendre dans les autres bibliothèques du réseau.

Pour rappel, vous pouvez rendre les livres dans la boîte grise située à l'extérieur lorsque la médiathèque est fermée.



## L'informatèque

Située dans la médiathèque, l'informatèque est animée par Germain et propose des postes connectés à internet pour lire et envoyer un message, acheter et imprimer des billets électroniques, envoyer une image par messagerie, récupérer ou transférer vos photos, créer un montage photo ou vidéo, consulter l'e-administration (vente de véhicule, déclarations administratives, CAF, Pôle emploi...), rédiger un CV ou une lettre...



# Culture, animations et patrimoine

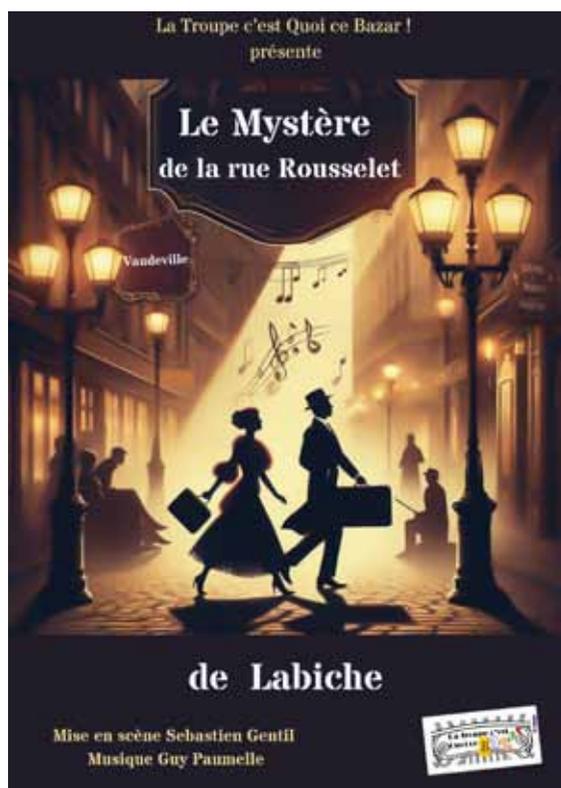
## Encore une belle programmation culturelle pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2025

Cette année encore, le partenariat avec le Théâtre du Champs exquis amènera le Festival Ribambelle à Hermanville-sur-Mer.

À noter, *C'est quoi ce Bazar*, la troupe hermanvillaise qui revient avec son nouveau spectacle « Le mystère de la Rue Rousselet » d'Eugène Labiche et Marc-Michel. Un vaudeville musical que nous aurons le plaisir

de découvrir le dimanche 26 janvier à 17h à la Ferme. Enfin, le quartet *To be or not to be* proposera un concert-jazz, groove, pop, blues et ballades pour cha-touiller les oreilles.

En mai, c'est à nouveau au Théâtre que vous serez invités, à la Ferme, avec la *Compagnie des herbes folles* pour son spectacle « Les Échos de la Forêt ».



## Le millénaire de Caen s'invite dans la commune

**E**n concert le dimanche 22 juin prochain, les 50 musiciens de la Société de musique normande viendront jouer le répertoire du millénaire dans le Parc.

Le concours international d'architecture de cabines de plage exposera ses 3 premiers lauréats durant l'été à Hermanville-sur-Mer (enceinte de la piscine municipale).



## Quand la culture est solidaire : une soirée pour sensibiliser à l'habitat inclusif

Le 25 avril 2025 à la Ferme « Handicap mental et inclusion : quand le désir de vivre ensemble devient réalité. »

Soirée de concert et sensibilisation avec l'APAEI des Pays d'Auge et de Falaise et les Gigots Bitumes

- 18h30-20h30 : Espace de rencontre et d'échanges autour de l'exposition "en mouvement pour ma santé mentale.
- 20h30 : concert des Gigots Bitume

Bar et restauration sur place.



**E**milie Martin, Directrice du Pôle Accompagnement - SAVS – SAMSAH – SASLA – Habitat Inclusif nous présente le projet.

L'Apaei des Pays d'Auge et de Falaise est une association qui a pour vocation l'accompagnement de la personne handicapée mentale tout au long de sa vie. Il s'agit de lui procurer les moyens d'une existence digne à laquelle tout être humain aspire dans la société.

Au sein de ses établissements et services, l'Apaei des Pays d'Auge et de Falaise, compte l'Habitat Inclusif et le SASLA de Caen (Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome).

Ces deux services qui ont pour mission l'inclusion des personnes en milieu ordinaire se sont associés afin de créer une exposition sur le thème « en mouvement pour ma santé mentale ».

Cette exposition a été mise en place dans le cadre des SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale) 2024. Ce mouvement a pour vocation de promouvoir, d'informer, de déstigmatiser et de faire connaître la santé mentale.

Ce projet a été construit avec l'Association « Cœur de Nacre Photo », de Courseulles-sur-Mer, qui a initié les personnes accompagnées volontaires à la photographie et a réalisé avec eux des clichés représentant les activités, les sorties, les loisirs ayant un réel impact sur leur santé mentale. Cet exemple permet d'illustrer et de rendre vivant le bien vivre ensemble dans une société réellement inclusive !

**LES GIGOTS BITUME**

**Apaei**  
Pays d'Auge et de Falaise

**Le 25 avril 2025**  
La Ferme Hermanville sur Mer

**« Handicap mental et inclusion : quand le désir de vivre ensemble devient réalité. »**

**Soirée concert et sensibilisation**  
avec l'APAEI des Pays d'Auge et de Falaise  
et les Gigots Bitumes

**18h30-20h30** : Espace de rencontre et d'échanges autour de l'exposition "En mouvement pour ma santé mentale".  
**20h30** : concert des Gigots Bitume

Bar et restauration sur place

### 3 questions à Jimmy - Gigots Bitumes acteurs de cette soirée.

#### 1) Présentez-nous votre groupe



Les Gigots Bitume sont un groupe de reprises qui vous plonge dans l'univers du rock avec un répertoire éclectique et énergique, allant des Rolling Stones aux Black Keys, en passant par Téléphone, Jet et Amy Winehouse. Forts de la diversité et du talent de leurs membres, les Gigots Bitume réinventent les classiques du rock avec passion et authenticité. Avec Sophie à la voix puissante, les guitares électriques d'Amine et Stéphane, le clavier envoûtant de Jimmy, la basse rythmée de Mathieu, la flûte traversière mélodieuse d'Isabelle et la batterie dynamique de Marie-France, le tout sublimé par la sonorisation experte de Jean-Marc, le groupe promet des performances inoubliables qui raviront les amateurs de rock de toutes générations.

2) Vous avez déjà joué plusieurs fois à Hermanville-sur-Mer, cette fois, c'est dans le cadre d'une soirée de sensibilisation à l'habitat inclusif. Ce n'est pas la première fois non plus que vous mettez votre groupe à

*disposition d'une cause. Est-ce important pour vous ?*

Effectivement, nous avons déjà eu le plaisir de jouer à Hermanville sur Mer, et c'est toujours une joie de jouer à la Ferme. Cette fois, c'est pour une soirée dédiée à l'habitat inclusif, une cause importante pour les personnes en situation de handicap. Par le passé, nous avons eu l'honneur de soutenir des associations comme SOS Préma en 2019, qui œuvre pour les enfants prématurés et leurs familles, ainsi que Rêves de Voyages en 2022, une initiative qui aide à améliorer le confort des patients et celui des familles du Centre François Baclesse.

Soutenir des causes solidaires à travers nos concerts est essentiel pour nous. C'est notre manière de contribuer à des actions qui ont du sens, tout en partageant un moment convivial avec le public. La musique est un formidable vecteur de lien et d'émotion, et si elle peut aussi servir à mobiliser pour de belles causes, alors nous sommes ravis de mettre notre groupe à disposition.

#### 3) Quelles sont vos autres dates pour 2025 ?

- 21 juin : Festival Hippies, Hermanville-sur-Mer
- 5 juillet : El Camino, Caen

---

## Save the date : Festival Hippies (Woodstock – Monterey – Ile de Wight) 20 et 21 juin 2025



Vous avez aimé notre Festival Beatles, vous aimerez notre festival Hippies organisé avec AMA TALENT en juin prochain. Une belle programmation en perspective dans le parc de la Ferme.

“Amatalent”, partenaire de notre Festival nous en dit deux mots.

Nous sommes une association née en 2007. Fans des Beatles, nous les avons chantés, accueilli des Tribute Bands lors de trois festivals.

Avec grand plaisir, nous avons accompagné la commune d'Hermanville-sur-Mer l'an dernier pour le Dday Beatles Festival.

Cette année, nous sommes heureux d'être à nouveau partenaires de la fête de la musique autour des années hippies.

Du 16 au 18 juin 1967, vous n'étiez pas nés...

De 1968 à 1970, l'Ile de Wight, vous ne saviez même pas où c'était...

Du 15 au 18 août 1969, vous étiez trop jeunes...

Alors, vous n'étiez pas nombreux à avoir assisté aux festivals de Monterey, de l'île de Wight et de Woodstock.

Vous aurez une deuxième chance :

**FESTIVAL HIPPIES Hermanville-sur-mer  
les vendredi 20 de 19 h à 23 h et samedi 21 juin  
2025, de 15h30 à minuit**

Pendant deux jours, une dizaine de groupes locaux et le Tribute Band « Destination Woodstock » reprendront les titres emblématiques de ces festivals hippies qui nous accompagnent encore : Beatles, Rolling Stones, Doors, Kinks, Animals, Who, Creedence, Donovan, Bob Dylan, Crosby/Stills/Nash & Young ...

C'est gratuit !

## Zoom sur : *Musique en Ecrin*, une petite association qui fait de grandes choses

**Elisabeth Decelle**, sa présidente est celle qui en parle le mieux.



*Décrivez-nous en quelques mots votre association et son objectif*

Musique en écrin est une association loi 1901 créée en nov 2017 par un groupe de 4 amis mélomanes et gérée aujourd'hui par un groupe de 7 bénévoles.

Cette association a pour objet de promouvoir la Musique classique et les jeunes talents auprès d'un public diversifié tout en favorisant la découverte du patrimoine bâti religieux local.

*Comment vous organisez-vous pour l'organisation des concerts (bénévoles, contacts musiciens- d'où viennent-ils ?...)*

La programmation annuelle est assurée par sa présidente qui s'appuie sur les ressources offertes par les musiciens locaux, sur ses relations avec le monde de la musique en Normandie ou qui répond maintenant à des propositions de projets de musiciens venant parfois d'ailleurs. Le projet de programmation annuelle est discuté et arrêté en conseil d'administration avant d'être divulgué au public.

Pour chaque concert, la communication auprès des médias et l'affichage d'annonces sont assurés par les membres du bureau, l'annonce électronique est assurée par la présidente/secrétaire.

L'association fonctionne grâce aux subventions de deux communes du Calvados, aux adhésions annuelles et à la billetterie mise en place pour assurer le cachet des intervenants.

Depuis 2017 l'association a organisé pas moins de 49 rencontres musicales et propose aujourd'hui 7 à 8 concerts chaque année, sur des thèmes divers et variés, en basse saison. Elle accueille un nombre grandissant de spectateurs venant de toutes communes voisines et de plus en plus d'Hermanville-sur-Mer. Seul regret, trop peu d'enfants pour qui la gratuité d'entrée avait pourtant été décidée d'emblée pour favoriser leur participation.

*Quels sont les moments forts de la programmation 2024/2025 ?*

En 2024 le temps fort a été le récital de piano du 6 octobre à la Chapelle aux verrières Lalique de Douvres la Délivrande où un tout jeune pianiste ukrainien de 19 ans, élève aujourd'hui du conservatoire de Caen, a fait une démonstration remarquable de son talent.

La programmation 2025 proposera 8 concerts, toujours de haute qualité, de belles propositions pour le plus grand plaisir de notre public.



## Parcours historique du bourg : constitution d'un groupe de travail

**D**epuis 2 ans, avec l'appui de Musartdit, nous avons entrepris un travail de recherche sur la vie du bourg avant la Guerre. Commerces, services... afin de créer un parcours de visite sur la richesses des activités présentes à Hermanville-sur-Mer.

Vous souhaitez participer à ce travail, n'hésitez pas à vous inscrire au groupe mis en place pour formaliser le parcours et les contenus.

Envoyez un mail à [contact@hermanville-sur-mer.fr](mailto:contact@hermanville-sur-mer.fr) avec en objet : groupe histoire du bourg ou déposez votre candidature à l'accueil de la mairie.



# Activités physiques et sportives



## Les Louphoques

**L'équipe des Louphoques organise sa première compétition de nage en eau froide à Hermanville-sur-Mer. Marina Mata, la présidente, nous en dit quelques mots :**



«Depuis la création de l'association en mars 2023, les Louphoques participent à des courses de nage hivernale en Bretagne. Avec ma sœur Gaëlle, co-fondatrice et trésorière de l'association, organiser une telle course sur notre plage nous trottait dans la tête

depuis un moment.

Grâce à une équipe de Louphoques hyper motivés, le soutien de la mairie et de Damien Joniaux, président du club de natation C2N, qui nous a tout de suite suivi dans cette aventure, nous avons réussi à monter un projet solide pour proposer en Normandie ce qui n'existait pas encore jusque-là : une compétition de nage hivernale avec la Fédération Française de Natation : La Sword Cold Swimming pour rappeler, vous l'aurez compris, le caractère historique de notre plage !

Elle se déroulera le dimanche 26 janvier 2025 sur la plage de l'école de voile d'Hermanville-sur-Mer de 10h30 à 13h00.

Les nageurs seront en maillot de bain, bonnet, lunettes de natation... et c'est tout, pour nager dans une eau qui devrait être entre 5 et 10° !

Il y aura 5 courses au total dont trois accessibles aux débutants en eau froide : un relai 4x50m, un 100m et un 200m (certificat médical obligatoire).

Les deux autres courses sont réservées aux nageurs confirmés en eau froide : un 500m et un 1000m, pour lesquelles des conditions strictes d'inscription et de pré-requis sportifs sont imposés. La sécurité avant tout ! Nous espérons que le public et les nageurs en eau froide viendront nombreux pour cette première édition ! Nous aurons d'ailleurs un invité de marque : Jacques TUSET, nageur de l'extrême,

nous fera l'honneur d'être avec nous !

Nous communiquerons sur ce sujet ultérieurement via les réseaux sociaux de la mairie et de la course, alors entre 2 baignades restez connectés !

En attendant le 26 janvier, venez vous entraîner avec nous le week-end ! Par sécurité, la nage en eau froide nécessite de l'entraînement et une pratique en groupe, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !»

Organisé par

**Normandie**  
**SWORD**  
**SWIMMING**  
Hermanville-sur-mer

**26 JANV. 2025**

**COMPÉTITION EN MAILLOT**

Nageurs confirmés 500 m et 1 000 m  
Ouverte à tous 100 m, 200 m, relais 4 x 50 m

Renseignements et inscription sur  
[swordcoldswimming@gmail.com](mailto:swordcoldswimming@gmail.com)  
et sur [www.c2n-natation.com](http://www.c2n-natation.com)

Avec le soutien de

Illustration : Jean-François Gauthier - Freepress

## Le CHL terre et mer en pleine forme !

Le club compte, comme les saisons passées, 300 licenciés...

Il y a un noyau dur d'une trentaine de dirigeants renforcé par une vingtaine de bénévoles lors des grosses manifestations.

Les matchs importants du début de saison

Équipe A : le parcours en coupe de France (AS CHERBOURG)

Équipe B : le derby contre OUISTREHAM et la dernière victoire en date contre AUTHIE.

Équipe C : 3ème tour de coupe intersport.



### «Move your body» avec Sport en salle !

D'abord, merci à la commune pour son soutien à tous les projets, merci aux adhérents pour leur fidélité et leur assiduité, et enfin, merci aux animateurs pour leur professionnalisme. Une équipe dynamique est formée, offrant un label sportif pour la ville. Rejoignez l'équipe associative, qui compte aujourd'hui plus de 190 licenciés pratiquant des activités ludiques et sportives. Chacun travaille à son rythme dans la joie et la bonne humeur. Les quatre animateurs, Dominique, Christelle, Rodolphe et Christèle, sont aux petits soins pour aider à sortir parfois de la zone de confort.

Un nouveau cours de Pilates est proposé le mercredi de 18h25 à 19h25. Face à ce succès, un autre cours a pu être ouvert le vendredi matin de 9h30 à 10h30 après les vacances de la Toussaint.

### Planning des cours de gym à la Ferme

- **Lundi avec Dominique**  
17h30-18h30 : méthode pilates  
18h35-19h35 : fitness  
19h40-20h40 : Fitness
- **Mercredi avec Christelle**  
18h25-19h25 : Pilates  
19h35-20h35 : Cardio/renfo
- **Jeudi avec Dominique**  
9h30-10h30 : Gym douce
- **Jeudi avec Rodolphe**  
19h-20h : Cardio/training
- **Vendredi avec Christèle**  
9h30-10h30 : Pilates

**Contact : 06 99 49 21 81**



## DES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

### Amicale des Anciens Combattants

**A**u cours de l'année 2024, l'Amicale a participé aux cérémonies organisées par la mairie d'Hermanville-sur-Mer les 8 mai, 5 et 6 juin, 11 novembre et 5 décembre, le 22 mai à l'inauguration de la plaque en mémoire du 13th/18th Royal Hussars, le 8 juin au monument de l'Amiral Wietzel et au monument des Marins avec remise d'insignes aux stagiaires de la Préparation Militaire Mer. Dans le cadre du 80e anniversaire du Débarquement et pour le forum des associations du samedi 7 septembre, notre amicale a mis en place une exposition détaillée en 6 panneaux, sur le thème de : « Vers la Victoire, de la Normandie à Paris ».

Enfin, quatre repas festifs ont rassemblé l'ensemble des anciens combattants et sympathisants de notre amicale le 15 février à L'Aile de Luc-sur-Mer, le 9 avril au cabaret Le Petit Bichou à Dives-sur-Mer, les 8 mai et 11 novembre à La Ferme d'Hermanville-sur-Mer.



Nos porte-drapeaux étaient également présents à la cérémonie du Souvenir Français à Lion sur mer le 21 juillet. Au cours de cette année 2024, ils ont reçu le diplôme d'honneur et l'insigne en reconnaissance de leurs années de fidélité à la fonction de porte-drapeau :

Patrick RICHARD 16 années  
André QUIQUEMELLE 47 années  
Serge RICHARD 12 années

### Les Gars de la Côte

En 2024, avec un répertoire de 41 chants de marins, les Gars de la Côte ont animé les festivités suivantes :

- 4 mai : Club de voile
- 8 mai : Reconstitution d'un camp militaire dans le parc de la mairie
- 21 juin : Fête de la Musique à Douvres-la-Délichrande
- 25 juillet : EPHAD «Côte de Nacre» à Luc-sur-Mer
- 1er août : EPHAD «Soleil» à Bretteville-sur-Odon
- 15 août : Fête de la mer sur la place du Courbet
- 7 septembre : Fête des associations à la Ferme
- 22 septembre : Festival CVO «Toutes voix dehors» à Caen
- 19 octobre : Fête de la coquille à Ouistreham



### Une belle année 2024 pour Rêves de voyages...

**C**e qui est organisé n'a qu'un seul but : récolter de l'argent pour améliorer le confort des patients au Centre Baclesse. Le point d'orgue de l'année est la présence de l'association au marché de Noël installé pendant deux semaines au centre de lutte contre le cancer. Un grand merci aux nombreux bénévoles qui œuvrent pour que celui-ci soit une vraie réussite grâce aux articles et objets réalisés avec talent et amour. Belle Année 2025 à tous. Merci pour le soutien et la participation aux activités.

**Assemblée générale ordinaire le samedi 1<sup>er</sup> février à la Ferme.**





## Hermanville Randos Loisirs

L'association a pour rôle principal d'organiser des randonnées de 8 à 12 km le vendredi après-midi, adaptées à tous les âges des adhérents. Ces balades d'environ 3 heures se situent dans un rayon de 30 km maximum avec quelquefois une thématique bien précise (les cimetières dormants de Caen en octobre). Une sortie randonnée découverte de 2 jours s'ajoutera en mai prochain (à Denneville dans la Manche en 2024). L'association s'est engagée dans la lutte contre l'endométriose en ouvrant la randonnée à tous les participants volontaires et en faisant un don pour soutenir cette cause. Bien sûr la bonne humeur est toujours de mise. Fêter les anniversaires, partager un barbecue, déguster la galette et passer de belles soirées ensemble rythment les rencontres tout au long de l'année.

## Association des parents d'élèves

La boum d'Halloween, organisée le 31 octobre dernier a été un grand succès. Enfants et parents sont venus nombreux pour se restaurer et danser sur la musique du DJ.

Prochains évènements :

- bourse aux vêtements et jouets les 15 et 16 mars 2025 à la Ferme.

Grâce aux actions, l'an dernier l'APE a versé 7 450 € à l'école.

Cette année, seront versés 7300€ par l'association pour aider au financement des sorties scolaires, du projet cirque...



HERMANVILLE-SUR-MER



# Fête du Modélisme

## SAMEDI 5 et DIMANCHE 6 JUILLET 2025

### La Ferme

Samedi soir, repas  
des équipages.

(sur réservations uniquement :  
Tél. 06 60 87 18 95 ou f2r.fr@orange.fr)

- plus de 150 exposants, toutes disciplines (venus de toute la France)
- 4000 m<sup>2</sup> d'exposition
- une piste voiture tout-terrain
- un bassin en eau de 180 m<sup>2</sup>
- une piste avion et de drone

Entrée 3€  
Gratuit pour  
les -10 ans





www.modelisme-naval-hermanville.fr



Avec le soutien de :





## Un souffle d'Olympisme à Hermanville Entraide

Les Jeux Olympiques de 2024 auront résonné jusqu'à notre association hermanvillaise et la Banque Alimentaire du Calvados. La devise «Plus vite, plus haut, plus fort - ensemble !» nous aura en effet portés dans nos actions...

La FLAMME de l'entraide a été entretenue malgré un contexte difficile pour maintenir chaque mardi une distribution de denrées alimentaires auprès d'une centaine de bénéficiaires de la commune (environ 50 tonnes distribuées)

Les ATHLÈTES bénévoles ont fait preuve de persévérance dans leurs activités afin de « transformer l'essai » et récolter des fonds : vide grenier en juin, fête de la mer en août, fête des associations en septembre avec le « challenge du panier garni », collectes nationales dans des supermarchés, déstockage de vêtements, marché de Noël...

Les associations hermanvillaises ont par ailleurs joué COLLECTIF : en octobre, le Comité des Fêtes a fait preuve de solidarité en nous remettant un chèque généreux de 500 euros (fruits d'un loto organisé par ses soins) permettant ainsi

de diversifier les paniers remis.

Cette fin d'année fut aussi l'occasion de faire monter sur le PODIUM de nouveaux bénévoles pour renforcer l'équipe - accueillis progressivement pour « préserver » au mieux les bénéficiaires parfois fragilisés.

Enfin, comme les Jeux Olympiques et Paralympiques qui ont célébré l'Amitié - rassemblant le monde autour du sport et de la compréhension mutuelle ; nous aimerions célébrer la mémoire de notre ami Jacky parti malheureusement trop vite...

HERMANVILLE ENTRAIDE vous souhaite pour cette nouvelle année des challenges réussis et surtout une santé préservée !

## Hermanville Jumelages

Les événements principaux de cette année ont été marqués par les 30 ans d'amitié avec Tangmere sur le thème CHAPEAU ! ainsi que le salon de thé à la fête de la musique sur le thème des Beatles. Le barbecue et le beaujolais nouveau se sont déroulés dans une ambiance très amicale et sympathique. En juin 2025, il est prévu de rendre visite aux amis anglais.

**Assemblée générale le vendredi 24 janvier à la ferme.**



## La Ronde des Enfants

L'association se réunit tous les jours selon les disponibilités de chaque assistante maternelle.

Différentes activités manuelles et du bricolage sont proposés.

Le spectacle de Noël qui s'est déroulé le dimanche 3 décembre dernier a eu un vif succès !



## MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE INTERCOMMUNALE



**P**our ce dernier mercredi avant les vacances de Noël, les enfants du centre ont pu profiter d'une journée Cocooning, et venir en Pyjama ! Certains ont même pu profiter de la venue du père Noël avec un peu d'avance....



**S**pectacle SOLEIL PLANETE : Plusieurs familles ont pu s'y rendre, le mercredi 4 décembre, au théâtre du Champ Exquis de Blainville-sur-Orne. Ce spectacle, proposé dans le cadre des « Bons Plans Familles enfants », a réuni une vingtaine de personnes, parents, enfants et grands-parents...



**S**pectacle de marionnettes : Françoise, une de nos adhérentes passionnée par les marionnettes, a proposé un spectacle aux enfants du centre de loisirs. Le thème de la différence et du vivre ensemble a captivé les petits et les grands le mercredi 18 décembre, à la Ferme.



**P**our clôturer une année riche en événements et animations, le samedi 21 décembre 2024, la MJCI a organisé son spectacle de fin d'année, en invitant *M. Charly*, pour son spectacle « La jeunesse du Père Noël ». Ce sont plus de 170 personnes qui ont pu en profiter ainsi que du marché de Noël, organisé simultanément, salle Martine Godin.



**L**a section course à pied a participé au trail urbain « CAEN CA BOUGE » le samedi 05 octobre 2024, l'occasion d'allier pratique sportive et de redécouvrir la ville de Caen.

## JARDICHAUT

Le collectif JARDICHAUT est toujours à la recherche de bonnes volontés, pour participer à la vie de ce jardin partagé. Renseignements auprès de la MJCI 02 31 97 56 78.



## DERNIÈRE MINUTE...

### Vif succès du 1er bain de l'année

proposé par les frigidèmes avec l'appui du comité des fêtes.



# Caen la mer

Depuis le mois de juillet, Nicolas Joyau, adjoint au maire de Caen a été élu Président de Caen la Mer. Il succède à Joël Bruneau.

## La nouvelle gouvernance de Caen la mer

- [Rodolphe Thomas - Hérouville Saint-Clair](#)

1er vice-président en charge de l'Emploi, de l'Économie sociale et solidaire et de la Politique de la Ville

- [Hélène Burgat - Mondeville](#)

2ème vice-présidente en charge de la Transition écologique

- [Philippe Jouin - Sollier](#)

3ème vice-président en charge de l'Administration générale et des Ressources Humaines

- [Michel Patard-Legendre - Ifs](#)

4ème vice-président en charge de l'Habitat et des Gens du voyage

- [Michel Lafont - Thue et Mue](#)

5ème vice-président en charge du PLUi et de l'Urbanisme réglementaire

- [Romain Bail - Ouitreham](#)

6ème vice-président en charge des Ports, du Littoral et du Tourisme

- [Florence Bouchard - Castine en Plaine](#)

7ème vice-présidente en charge de la Solidarité territoriale

- [Marc Pottier - Colombelles](#)

8ème vice-président en charge de la Culture

- [Patrick Lecaplain - Bretteville-sur-Odon](#)

9ème vice-président en charge de l'Espace Public

- [Jean-Marie Guillemin - Giberville](#)

10ème vice-président en charge du Cycle de l'eau (GEMAPI et digues)

- [Dominique Goutte - Caen](#)

11ème vice-président en charge du Développement économique, des zones d'activités économiques, de la recherche et de l'enseignement supérieur

- [Marc Lecerf - Fleury sur Orne](#)

12ème vice-président en charge de l'Environnement, des Energies, de la Collecte et de la Valorisation des déchets

- [Thierry Saint - Eterville](#)

13ème Vice-président en charge des Mobilités

- [Franck Guéguénat - Epron](#)

14ème vice-président en charge de la Communication, de l'Attractivité du territoire et du Numérique

- [Emmanuel Renard - Caen](#)

15ème vice-président en charge de l'Aménagement de l'espace, des zones d'aménagement concerté et foncier

## Les rapporteurs généraux

- [Aristide Olivier - Caen](#)

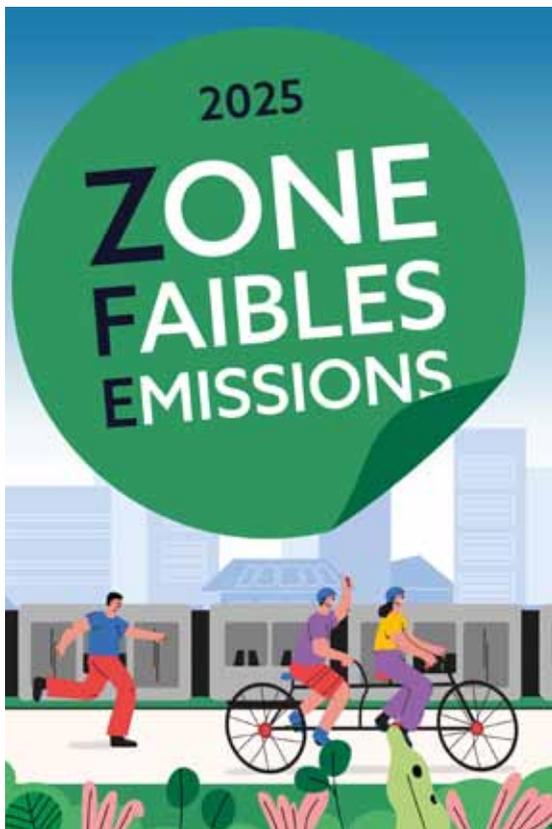
Rapporteur général en charge des Finances

- [Béatrice Turbatte - Rosel](#)

Rapporteur général en charge de la Politique Contractuelle et des Services communs

- [Bruno Coutanceau - Caen](#)

Rapporteur général en charge des Sports



## ZFE -m : Zones à Faibles Émissions mobilité au 1<sup>er</sup> janvier 2025

La loi Climat Energie a généralisé les ZFE aux 43 agglomérations de plus de 150 000 habitants au 1er janvier 2025.

La ZFE-m, zone à l'intérieur de laquelle la circulation des véhicules particuliers non classés ( antérieurs à 1997) sera interdite, devra couvrir au moins 50 % de la population de l'aire urbaine de Caen la Mer soit un peu plus de 100 000 habitants.

L'intérieur du périphérique a été retenu comme périmètre qui concerne les 12 communes de Caen, Carpiquet, Colombelles, Mondeville, Cormelles le Royal, Eterville, Fleury sur Orne, Hérouville Saint Clair, Iffs, Louvigny, Bretteville sur Odon et Saint Germain la Blanche Herbe.

L'ensemble des communes sera néanmoins concerné dans la mesure où c'est la traversée de la ZFE-m qui est prise en compte et non le lieu de résidence.

**Plus d'informations :** <https://caenlamer.fr/zone-faibles-emissions>

**Pour se procurer la vignette Crit'air, désormais indispensable :** <https://certificat-air.gouv.fr>

## Nouveau délégataire pour la gestion des services de mobilité

À l'issue de la procédure de marché public pour le renouvellement de la délégation de service public pour la gestion des services de mobilité de Caen la Mer, c'est la Société RATP DEVELOPPEMENT qui a été choisie. Elle prendra la suite de KEOLIS dans le cadre d'une offre renouvelée et d'une évolution des mobi-

lités à Caen la mer. Pour notre territoire, la desserte sera renforcée sur la ligne 12 en hiver et en été. La ligne 22 entre Caen et Lion-sur-Mer sera revue et une offre twisto flex sera mise en place pour des déplacements de proximité.

## Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Hermanville-sur-Mer

Modalités de mise à disposition au public.

Par délibération en date du 14 novembre 2024, le conseil communautaire a défini les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Hermanville-sur-Mer.

Le dossier est mis à la disposition du public du Lundi 06 janvier (9h00) au Vendredi 07 février 2025 inclus (16h30) inclus :

Au siège de Caen la mer, 16 rue Rosa Parks, 14000 Caen, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le ven-

dredi de 8h30 à 16h30.

En mairie de Hermanville-sur-Mer, 144 Grande rue – 14880 HERMANVILLE-SUR-MER

Lundi, mardi : 9h–12h & 14h–17h30

Mercredi : 9h–12h

Jedi : 9h–12h & 14h–18h30

Vendredi : 9h–12h & 14h–16h30

Sur les sites Internet de la commune de Hermanville-sur-Mer : <http://www.hermanvillesurmer.fr> et de la Communauté Urbaine Caen la mer : Concertations en cours | Caen la mer.

Chacun pourra consigner d'éventuelles observations sur les registres ouverts dans les locaux de la Communauté Urbaine et de la mairie de Hermanville-sur-Mer ou par courrier en commune de Hermanville-sur-Mer (adresse ci-dessus).

A l'issue de cette mise à disposition M. le président en présentera le bilan au conseil communautaire qui en délibèrera et approuvera le projet de modification simplifiée n°1 éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

# TOPONYMIE D'HERMANVILLE : LA CHRONIQUE DE D. FOURNIER

## HISTOIRES D'EAU(X).

La toponymie d'Hermanville ne contient que peu de noms évoquant l'eau, que celle-ci soit vive ou dormante.

Nous avons déjà rencontré dans un précédent article relatif au Marais le **ruisseau de la Rosière**. Son cours, qui prend sa source vers la Rosière à Hermanville (d'où le nom de la villa **la Source**, avenue Félix Faure), se perd aujourd'hui dans les marais en arrivant à Ouistreham. Ses eaux sont grossies par un petit ruisseau anonyme (quoiqu'également baptisé ruisseau de la Rosière sur la carte IGN) que franchit allègrement le **chemin du Douet**. La carte de Cassini fait clairement figurer ces deux cours d'eau tels qu'ils étaient au 18<sup>e</sup> siècle : on constate que le cours du ruisseau de la Rosière traverse entièrement la zone des marais, pour déboucher à Ouistreham près de la Pointe du Siège. Curieusement, ce tracé est absent du cadastre napoléonien de 1808 ainsi que de la carte d'État-Major de 1835/1845.

Un mot doit être dit de l'appellatif *douet* "ruisseau", très fréquent en Normandie. Il procède de l'ancien français *doit*, *duit*, dont le premier sens est "conduit, gouttière, canalisation", puis "canal, ruisseau". Ce terme repose sur le latin *ductus* "conduite", qui se rattache lui-même au verbe *ducere* "tirer (à soi); conduire".

Pour ce qui est de l'eau dormante, nous n'en relevons qu'une seule mention, et encore est-elle tardive et indirecte : il s'agit de la rue de **la Mare aux Fanets**, située au nord du bourg vers le lotissement du Hamel, et dont le nom apparaît dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Deux remarques s'imposent ici.

D'une part, rappelons que le mot français *mare* constitue le réemploi de l'ancien normand *mare*, lui-

même emprunté à l'ancien scandinave *marr* "étendue d'eau; mer, lac", féminisé comme bon nombre d'appellatifs toponymiques d'origine scandinave. Le mot *marr* procède du germanique commun °*mari* "étendue d'eau" (cf. anglais *mere* "petit lac"; néerlandais *meer* "mer; bassin"; allemand *Meer* "mer, lac"), reposant sur l'indo-européen °*mori* "étendue d'eau". Quant au sens du spécifique *aux Fanets*, il aurait été tentant d'y voir une variante masculine de *fanette*, terme employé dans le Bessin pour désigner la lentille d'eau (ce que l'on appelle *limon* dans la plaine de Caen, *canille* en pays d'Auge). Une telle forme masculine n'étant attestée nulle part, il semble plutôt s'agir ici du patronyme Fanet, toujours présent aujourd'hui à Hermanville. Nous en reparlerons dans



Hermanville et ses environs sur la carte de Cassini, 1753/1785. La flèche rouge indique le passage du ruisseau de la Rosière à Hermanville.

un futur article consacré aux noms de famille contenus dans les toponymes.



Le chemin de la Mer et le chemin des Dunes, cadastre napoléonien, 1808 [Archives départementales du Calvados].

Pour en finir avec l'eau douce, mentionnons le nom évident du **Château d'Eau** auquel se rattache la **rue du Château d'Eau**, dont le tracé est parallèle au cours du ruisseau de la Rosière. Le 12 janvier 1926, sur l'un des plans du lotissement Isaville, figure la création de quatre voies nouvelles (futurs rues de Verdun, de Reims, de Compiègne et du Château d'Eau) et d'un boulevard (de Longchamp). La **rue du Château d'Eau** apparaît en 1933 sur un plan de construction sous l'appellation édifiatrice de *Rue de 10 m. de largeur*. La dénomination de *Rue du Château d'eau* est attestée sous cette forme le 2 mars 1935 par la vente à une demoiselle Sonia Neymann d'un terrain situé à l'extrémité Est de la voie, contigu à la limite communale de Colleville.

Passons maintenant à l'eau salée. Elle est tout d'abord évoquée par l'ancien **chemin de la Mer** (renommé **avenue du 6 Juin** après la Seconde Guerre mondiale) qui reliait en 1808 le bourg au rivage de la Manche. Il franchissait les dunes bordant le littoral, perpendiculairement au **chemin des Dunes** (1808) devenu plus tard le **boulevard de la Mer** (1836) à l'Est, et la **promenade du Bord de Mer**, aujourd'hui **promenade Madame Henri Spriet**, à l'Ouest. En relation avec cette zone, mentionnons le lotissement de **la Plage**.

Le contexte maritime a quant à lui inspiré bon nombre de noms de villas, sur lesquels nous reviendrons plus en détail dans un autre article. Citons pour mémoire l'**Écho des Flots** (la Brèche), **les Vagues** (avenue Carnot), **la Houle** (nom alternatif de **la Blulette**, 1899; rue du Pré-de-l'Isle), **les Algues** (1909; avenue Félix Faure), **l'Horizon** (rue du Pré-de-l'Isle), et, avec des références plus spécialement nautiques, **la Dunette** (1879) et l'Escale, toutes deux rue du Pré-de-l'Isle.

# ÉTAT-CIVIL

## NAISSANCES :

**PIRO COCHÉ** **Lise**

le 22 janvier

**RUEL** **Coline**

le 14 février

**DESTIGNY BARRÉ** **Swan**

le 19 février

**LEFRANÇOIS** **Adèle**

le 25 février

**VOISIN-ANASTASIE** **Paul**

le 22 mars

**TOUZEAU** **Valentine**

le 28 mars

**LARUE** **Basile**

le 13 avril

**COUILLARD** **Emma**

le 20 avril

**MIOUX** **Gaspard**

le 24 mai

**WIEDERKEHR** **Tao**

le 6 juin

**LECOQ SOUEF** **Amaury**

le 7 juin

**MÉTAIRIE** **Lou**

le 3 juillet

**CROUTELLE LELIÈVRE** **Liam**

le 11 juillet

**THIRAUT** **Paul**

le 28 juillet

**LENEVEU** **Léonie**

le 1<sup>er</sup> août

**MONOT** **Iris**

le 10 août

**LAQUIEVRE** **Louis**

le 17 août

**MARIE FOLLY** **Aïna**

le 21 août

**LAIGRE** **Romane**

le 26 août

**MARIE-LEHONGRE** **Ruben**

le 22 novembre

**MARIE-LEHONGRE** **Ruby**

le 22 novembre

**MACON** **Livio**

le 6 décembre

**MACON** **Tylio**

le 6 décembre

**JAMES** **Noa**

le 7 décembre

**LE BEUVANT** **Lison**

le 11 décembre

**CALBRY** **Jeanne**

le 15 décembre

**BOMMET FONTENELLE**

**Nélio** le 17 décembre

**LEGALLOIS** **Simon**

le 28 décembre

## MARIAGES :

**DELAHAYE** **Anne-Marie**

**& GUERN** **Pierre-Yves**

le 30 mars

**DESSELLE DE BEAUCHAMP**

**Mylèn**

**& GRENIER** **Bastien**

le 20 avril

**BESKAYA** **Tugba**

**& DELAHAYE** **Damien**

le 20 avril

**LOUVET** **Emilie**

**& ALEXANDRE** **Joachim**

le 20 avril

**VANHEMS** **Maureen**

**& DEFEVER** **Paul**

le 27 avril

**CARET** **Magali**

**& BAZIR** **Jean-Michel**

le 1<sup>er</sup> juin

**NDUNGU** **Estella**

**& BLONDE** **Charles**

le 1<sup>er</sup> juin

**DUPEYRON** **Marie**

**& DE MERSUAY** **Charles**

le 29 juin

**LEFORT** **Laurence**

**& LECOUTURIER** **Etienne**

le 29 juin

**MORISSET** **Lucy**

**& LARDEZ** **Sébastien**

le 6 juillet

**BELLOU** **Aurélie**

**& LAMBERT** **Cyrille**

le 6 juillet

**GUÉLY** **Bénédicte**

**& BELLEC** **Laurent**

le 13 juillet

**BARY** **Hélène**

**& FIGARD** **Jules**

le 19 juillet

**ODENT** **Constance**

**& MERVEILLEUX** **de VI-**

**GNAUX** **Thomas**

le 8 août

**LEMÉNAGER** **Laëtitia**

**& PINSON** **Laurent**

le 14 septembre

**EUGENE** **Solène**

**& BAILLON** **Thomas**

le 14 septembre

**CARDONNEL** **Jodie**

**& PENNERAS** **Jonathan**

le 21 septembre

**ALLAIS** **Camille**

**& MARETTE** **Bruno**

le 28 septembre

**BOURING** **Audrey**

**& PÉROIS** **Jean-Françis**

le 12 octobre

**AVENEL** **Marine**

**& DE FILIPPIS** **Kévin**

le 19 octobre

**ARDIN** **Céline**

**& MARQUET** **Gilles**

le 26 octobre

**JDAMENEZ** **Josépha**

**& RUEL** **Brice**

le 9 novembre

**PIÉBOURG** **Marie-Claire**

**& LEDEMNEY** **Jean-Claude**

le 7 décembre

**KACOU** **Shaba**

**& GÉRARD** **Hélène**

le 14 décembre

## DÉCÈS :

**BIDET** **Daniel**

le 25 décembre 2023

**GUINEBERT** **William**

le 31 décembre 2023

**CHARLEMAGNE** **Daniel**

le 7 janvier

**LEGENTIL** **Arnaud**

le 19 janvier

**HÉBERT** **Roger**

le 21 janvier

**LAINÉ** **Fabrice**

le 22 janvier

**GUILLOTTE** **Christiane née**

**ÉNÉE** le 30 janvier

**LAGOUTTE** **Bernard**

le 12 février

**JAMES** **Michel**

le 14 février

**VOLANT** **Patrick**

le 22 février

**TESSON** **Michel**

le 6 mars

**LECOLLEY** **Jeanine**

le 4 avril

**LELONG** **Michel**

le 5 avril

**DROUET** **Jacky**

le 14 avril

**PATRY** **Nicole**

le 31 mai

**LEJEUNE** **Roland**

le 12 juin

**PAISANT** **Thérèse**

le 9 juillet

**THIEDEY** **Jacques**

le 18 juillet

**BRAULT** **Jean**

le 29 août

**OTTENIN** **Annie née**

**LE PESANT** le 8 septembre

**DUCOURET** **Anne-Marie née**

**HOLLIER** le 14 septembre

**TAILLEZ** **Monique née FREY-**

**BERGER** le 16 septembre

**LECOQ** **Janine née LANGLI-**

**NAY** le 22 octobre

**KEMAL** **Michel**

le 28 octobre

**PRUNIER** **Didier**

le 17 novembre

**LOISON** **Pascal**

le 2 décembre

**BEDELIN** **Henri**

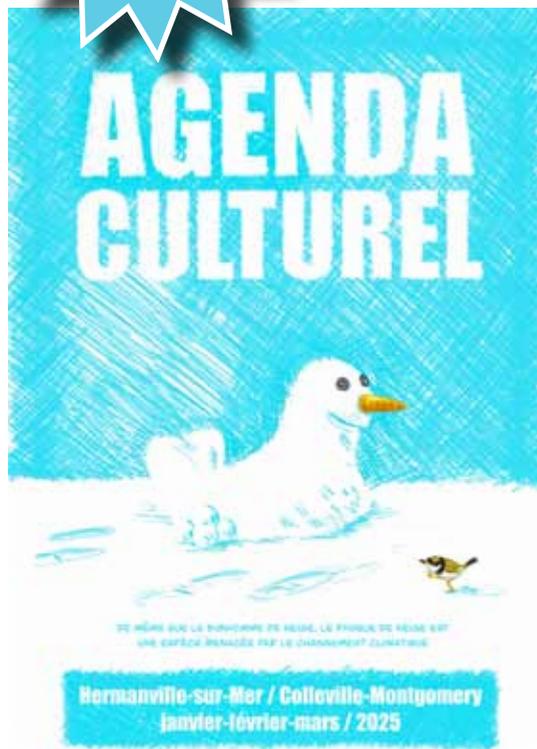
le 15 décembre

**LOISON** **William**

le 19 décembre

# AGENDA

Distribué dans vos  
boîtes aux lettres !



## Les assemblées générales

- **24 janvier à 15h** : Musique en écriin - salle Martine Godin
- **24 janvier à 19h** : Comité de Jumelages - la Ferme
- **30 janvier à 10h** : Anciens combattants - salle Marine Godin
- **31 janvier à 14h** : Hermanville Rando Loisirs - salle Martine Godin
- **31 janvier à 20h30** : Fil de la Côte de Nacre - salle Martine Godin
- **1<sup>er</sup> février à 10h30** : Rêves de Voyages - salle Martine Godin

## Les concours de belote organisés par le comité des fêtes les mercredis à 14h à la Ferme

- 22 janvier
- 19 février
- 26 mars
- 30 avril
- 24 septembre
- 29 octobre
- 26 novembre
- 3 décembre



## Mais aussi...

- **25 janvier à 15h30** : Initiation au yoga/relaxation à la Ferme (apporter un tapis) et à 16h30 conférence dédicace des nageurs de l'extrême, Dr Fuzeau, Jacques Tusset et Alain Simac.
- **26 janvier** : Normandie Sword Swimming - Place de la 3<sup>ème</sup> D.I.B. - Les Louphoques
- **1<sup>er</sup> février à 20h** : Soirée Karaoké à la Ferme - Comité des fêtes
- **16 février à 14h** : Après-midi dansant à la Ferme - Comité des fêtes
- **2 mars de 9h à 17h** : Bourse modélisme (train, jouets) à la Ferme - Modélisme naval
- **08 mars à 20h** : Loto à la Ferme - Comité des fêtes
- **15 & 16 mars** : Bourse aux jouets à la Ferme - APE
- **29 mars à 20h** : Soirée choucroute à la Ferme - CHL terre et mer
- **5 avril** : Journée Histoire à Paris : musée des Invalides, musée Jean Moulin et Général Leclerc, ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe - Hermanville Mémoire Souvenir (HMS).
- **12 & 13 avril** : Bourse aux livres à la Ferme - Rêves de voyages
- **1<sup>er</sup> juin** : Foire à tout dans le parc - Comité des fêtes
- **20 & 21 juin** : Festival Hippies dans le parc - Mairie et comité des fêtes

MONSIEUR LE MAIRE AINSI

QUE TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

MEILLEURS VŒUX POUR ↴



VOUS PRÉSENTENT LEURS

P.5	P.4
P.29	P.8

